

Association de préfiguration de la



**ASSOCIATION DE PREFIGURATION DE LA FONDATION 3A  
COMPTE RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES  
Visioconférence  
Samedi 28 novembre 2020**

Le samedi 28 novembre 2020 se sont tenues les réunions de l'Assemblée générale extraordinaire et de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association de préfiguration de la Fondation 3A (Autistes adultes autonomes). Compte tenu de la situation sanitaire, les réunions se sont déroulées en visioconférence conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes délibérants des personnes morales.

Ont participé à ces réunions, par ordre alphabétique :

Georges-Eric d'ARGENLIEU, Marc BABIN-CHEVAYE, Marc BOULOGNE, Dominique BUREAU, Bastien CONFAIS, Étienne DESTOUCHES, Jean-François DUFRESNE, Benoît JACQUEMIN, Christian LOIRAT, Florence MAERTEN, Patrice MARTIN, Patrick PELLERIN, Anaïs ROLEZ, Claude SEYSE, Laurent MARQUET de VASSELOT, Patrice VERMEULEN.

S'était excusé et a donné un pouvoir : Armand de BEJARRY

La séance est ouverte à 14h15.

**1) Ouverture par Patrice MARTIN, Président d'honneur de l'Association**

Patrice MARTIN constate avec satisfaction que le vœu qu'il avait émis l'an passé de voir l'association entrer dans le vif du sujet a pu se concrétiser avec le dépôt du dossier pour la création d'un Groupe d'entraide mutuelle (GEM) Autisme.

Bien conscient des efforts qui doivent être consentis pour s'engager dans cette nouvelle étape, il exprime sa plus grande gratitude à tous les membres de l'association.

**2) Réunion de l'Assemblée générale extraordinaire**

Afin de permettre à l'association de devenir explicitement une association gestionnaire apte à gérer des services et, en premier lieu, le Groupe d'entraide mutuelle (GEM) Autisme pour lequel elle s'est porté candidate, les membres de l'association sont invités à de prononcer sur une modification des statuts de l'association.

A la fin de l'article 2 des statuts de l'Association de préfiguration de la Fondation 3A, il est proposé, après débat, d'ajouter l'alinéa suivant : « En outre, l'association est habilitée à se porter gestionnaire de toute structure concourant à l'autonomie sociale, économique et personnelle des autistes adultes ». Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le secrétariat général procédera aux démarches nécessaires afin d'officialiser la modification des statuts ainsi effectuée.

L'idée de rédiger un règlement intérieur est également évoquée.

### **3) Réunion de l'Assemblée générale ordinaire**

#### **3.1 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 novembre 2019**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

#### **3.2 Rapport moral par Marc BOULOGNE, Président de l'Association**

Dans son rapport moral, Marc BOULOGNE souligne le caractère particulier de l'année écoulée qui, en raison de la crise sanitaire consécutive à l'épidémie de coronavirus, n'a pas permis la tenue de plusieurs événements programmés. Ainsi ont dû être annulés la manifestation organisée en avril à Angers par la Fondation Sophie Rochas au profit de l'association et le loto prévu en septembre à Châteaubriant dont les recettes étaient destinées à couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Le Président espère que ces événements pourront être reprogrammés l'an prochain.

#### **3.3 Rapport d'activités par Patrice VERMEULEN, Secrétaire général, avec Marc BOULOGNE, Président et Bastien CONFAIS, Chef de projet du GEM Autisme**

Patrice VERMEULEN présente le rapport d'activités au regard des orientations arrêtées lors de l'assemblée générale de l'an dernier. En effet, en dépit de la crise sanitaire, plusieurs projets ont pu connaître un avancement significatif.

##### *- Formation à l'autisme*

Afin d'accroître les compétences professionnelles de l'association, Marc BOULOGNE et Dominique BUREAU, respectivement Président et référent médical de l'association, ont suivi en décembre 2019 une formation assurée par EDI Formation, organisme reconnu en matière de formation sur l'autisme, leur permettant désormais de poser un diagnostic sur les personnes présentant des symptômes pouvant laisser penser à des troubles du spectre autistique.

##### *- Émission « L'autisme et nous » sur Radio-Fidélité*

Depuis le début de l'année, Marc BOULOGNE produit et présente une émission mensuelle d'une demi-heure sur les antennes de Radio-Fidélité à Nantes intitulée « L'autisme et nous ». A chaque émission, il reçoit un ou plusieurs invités concernés par le sujet de l'autisme afin d'en aborder un aspect particulier comme l'éducation, le travail ou bien encore l'appréhension par les autistes de l'épidémie de coronavirus.

##### *- Adhésion de l'association à Autisme-Europe*

Le 7 novembre dernier, à l'initiative de Bastien CONFAIS, l'association de préfiguration de la Fondation 3A a présenté sa candidature à l'occasion de l'Assemblée générale d'Autisme-Europe tenue en visioconférence. A l'unanimité moins une voix, l'association a été agréée au sein d'Autisme-Europe en qualité de membre affilié. Elle rejoint ainsi les grandes et rares associations françaises déjà admises dans cette enceinte qui porte, à l'échelle paneuropéenne, la voix des autistes.

##### *- Candidature pour la constitution d'un GEM Autisme en Loire-Atlantique*

Suite à l'idée émise lors de l'Assemblée générale de l'an passé et à la désignation de Bastien CONFAIS comme chef de projet, l'association a constitué, tout au long de l'année, un dossier visant à la constitution d'un Groupe d'entraide mutuelle (GEM) Autisme dans le département de la Loire-

Atlantique. Ce dossier a été déposé, à l'automne, auprès de l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire.

Le projet consiste en l'organisation d'un groupe de jeunes adultes autistes d'une quinzaine de membres désireux de se rencontrer et d'organiser des projets en commun. Afin de les aider, conformément aux textes en vigueur, l'association de préfiguration de la Fondation 3A s'est positionnée en association gestionnaire chargée, en particulier, du recrutement et de l'encadrement de deux salariés tandis que l'Ordre de Malte France, fort de son expérience dans le domaine de l'autisme, a accepté d'être la structure marraine du groupe.

L'association a été auditionnée le 13 novembre par l'ARS. Le résultat sera connu très prochainement, sachant que l'association a été informée de l'existence d'un dossier concurrent.

### **3.3 Rapport d'orientation par Patrice VERMEULEN, Secrétaire général avec Marc BOULOGNE, Président**

L'année qui vient sera, si le projet porté par l'association est accepté par l'ARS, largement consacrée à la mise en place du GEM Autisme.

En tout état de cause, l'association reste mobilisée sur plusieurs actions.

- *Rencontre avec le Conseil départemental de la Loire-Atlantique*

Le bureau de l'association rencontrera, le 20 janvier prochain, les vice-présidentes du Conseil départemental de la Loire-Atlantique chargées respectivement du handicap et des personnes âgées. L'entretien portera principalement sur l'accès à une salle dont dispose le département à Abbaretz, permettant ainsi aux membres du potentiel GEM d'alterner avec le local mis à leur disposition à Nantes dans le souci d'un dialogue ville-campagne.

D'autres sujets pourront être abordés autour des leviers de l'autonomie (sport, habitat).

- *Maison de l'Autisme*

L'association pourrait s'inspirer d'une opération conduite par Autisme 49 qui a créé aux Ponts-de-Cé une Maison de l'Autisme constituée de trois pôles : consultations individuelles, interventions collectives et activités physiques et atelier d'autonomie socio-professionnelle des adultes. Ce troisième pôle pourrait constituer éventuellement une alternative au GEM.

- *Projet d'entreprise MapoHème*

Trois jeunes entrepreneuses de Saint-Nazaire projettent de créer une société de production de cosmétiques employant des autistes dans une démarche d'économie sociale et solidaire.

Marc BOULOGNE et Dominique BUREAU les rencontreront en janvier, en particulier afin d'étudier les fiches de poste au regard des emplois proposés.

- *Signalétique pour les personnes autistes*

La crise sanitaire a montré la difficulté des autistes à faire admettre leur différence, par exemple dans le port du masque de protection.

Il pourrait être pertinent de définir une marque de reconnaissance sympathique et créative pour les autistes qui servirait également de vecteur de communication pour l'association.

- *Veille sur les appels à projet*

L'association restera attentive aux possibles appels à projet de l'ARS et du Conseil départemental notamment pour la création d'un Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou d'un Service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé (SAMSAH), mais aussi d'Autisme-Europe sur financement de l'Union européenne.

### **3.4 Rapport financier par Patrick PELLERIN, Trésorier de l'association**

Patrick PELLERIN présente le bilan et le compte de résultats de l'année écoulée ainsi que les projets de budget et de compte de résultats de l'année à venir.

Ces documents sont joints au présent compte rendu. Ils font apparaître un résultat positif de 3 900 € pour le compte de résultats et de 6 300 € pour le bilan.

Le rapport moral, le rapport d'activités et le rapport financier, soumis au vote, sont adoptés à l'unanimité.

### **3.5 Renouvellement du Conseil d'administration**

L'Assemblée générale prend acte, suite à son départ à l'étranger, de la démission de Célestin BOULOGNE de son poste de trésorier-adjoint et procède à l'élection de Georges-Eric d'ARGENLIEU comme nouveau membre du Conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé et après avoir remercié les participants, le Président clôt l'Assemblée générale à 17h00.

**Le Président**  
**Marc BOULOGNE**

**Le Secrétaire général**  
**Patrice VERMEULEN**